

## Anthropologie et Sociétés



Anne BERGERET, avec la coll. De Jesse C. Ribot : L'arbre nourricier en pays sahélien, Paris, Ministère de la coopération et du Développement et Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, 237 p. , bibliogr., fig., pl. coul., annexes.

Paul Charest

Crises de subsistance  
Volume 16, Number 2, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015222ar>  
DOI: <https://doi.org/10.7202/015222ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

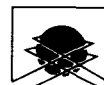
### ISSN

0702-8997 (print)  
1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Charest, P. (1992). Review of [Anne BERGERET, avec la coll. De Jesse C. Ribot : L'arbre nourricier en pays sahélien, Paris, Ministère de la coopération et du Développement et Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, 237 p. , bibliogr., fig., pl. coul., annexes.] *Anthropologie et Sociétés*, 16(2), 159–162.  
<https://doi.org/10.7202/015222ar>



Anne BERGERET, avec la coll. de Jesse C. Ribot : *L'arbre nourricier en pays sahélien*, Paris, Ministère de la Coopération et du Développement et Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, 237 p., bibliogr., fig., pl. coul., annexes.

Le titre de cet ouvrage est tout à fait approprié au thème de ce numéro. Toutefois, il s'avère un peu trompeur parce qu'on n'y traite pas que de l'arbre mais de l'ensemble des végétaux exploités par une population paysanne sahélienne et qu'un autre thème majeur développé dans la seconde partie du volume n'y est pas clairement identifié : la déforestation consécutive à la fabrication de charbon de bois. Un troisième thème, le reboisement, y est aussi abordé mais de façon plus ponctuelle. De plus, deux approches disciplinaires différentes s'y démarquent clairement : celle de l'anthropologie ou ethnologie de A. Bergeret dont l'ethnobotanique est la méthode de terrain : celle qualifiée d'« ethnogéographie économique » (p. 11) — mais qui me semble plus près de l'économie politique — adoptée par J.C. Ribot qui s'est penché sur la filière du charbon de bois dans le contexte de la politique forestière du Sénégal et du marché national pour ce combustible ligneux. Cependant, selon les termes mêmes de l'introduction, elles « font toutes deux appel à des méthodes visant la compréhension des sociétés *autres*, différentes de notre société d'origine » (*ibid.*).

De fait, les deux auteurs ont fait leurs études de terrain dans une même région du Sénégal, le Siné Saloum, à la même époque et sans se connaître. Ils y ont consacré une période de temps identique : 16 mois. Pour Bergeret, elle a été répartie en 4 séjours différents entre 1982 et 1987, dont une saison des pluies. La zone d'enquête de cette dernière comprend plusieurs terroirs villageois totalisant un « espace utilisé » de 7 000 ha et une population paysanne de 3 000 personnes de trois ethnies différentes : Peuls, Socés (Mandings) et Wolofs. Les résultats de cette étude nous sont livrés dans la première partie du volume intitulée « L'arbre producteur de nourriture » et dans les trois premiers chapitres de la deuxième partie, « L'arbre disputé ». Ribot est l'auteur des deux derniers chapitres totalisant une cinquantaine de pages et portant uniquement sur la question du charbon de bois.

Dans l'analyse de ses données de terrain, Bergeret a d'abord voulu mettre en évidence le « rôle polyvalent de l'arbre » dans la vie des sociétés rurales du Sahel (p. 9). Ces fonctions multiples de l'arbre sont d'abord écologiques : fertilisation des sols et protection contre l'érosion ; rétention de l'eau et protection des bassins versants ; régularisation des microclimats. Elles sont aussi économiques et sociales : fourniture d'aliments, de matériaux et de combustible aux paysans ; protection contre l'ardeur du soleil. C'est toutefois essentiellement à la fonction alimentaire ou nourricière des arbres que s'est intéressée l'auteure.

Bergeret met ainsi en évidence deux conceptions contrastées de l'arbre : l'arbre aux « bienfaits multiples » du paysan sahélien, qui nourrit, guérit et abrite ; l'arbre uniquement producteur de combustible et de bois d'œuvre pour les étrangers au monde paysan, c'est-à-dire les Africains urbanisés et les experts européens. Ces deux conceptions opposées sont responsables d'une contradiction fondamentale dans la gestion des ressources forestières, entre la production annuelle soutenue de produits diversifiés et celle à long cycle de bois à brûler caractérisée par des abattages massifs à tous les 20 ans environ.

La relation étroite des paysans sahéliens à l'arbre se manifeste d'abord par un savoir impressionnant touchant les végétaux non cultivés que l'on retrouve dans les trois composantes de leurs terroirs : l'espace cultivé, les bas-fonds, la brousse ou « forêt ». Pour la zone étudiée, l'inventaire de ce savoir concerne une centaine d'espèces et de sous-espèces utiles dont le baobab (« l'arbre-perfection »), le nimb (« l'arbre-grenier »), le fromager (« l'arbre-refuge »), le tamarinier, le néré, les *Ficus sp.*, sont les plus importants. Diverses parties de ces végétaux sont consommées : feuilles, fruits, fleurs, graines, jeunes rameaux, exsudat (jus), écorce, etc. Leur fonction alimentaire la plus connue est évidemment la préparation de la sauce qui accompagne inmanquablement le plat de céréale des paysans sahéliens et qui se doit d'être aussi important qualitativement. Par ailleurs, la cueillette de produits végétaux sauvages joue un rôle majeur dans ce que l'auteure appelle les « stratégies antirisques » des paysans lors des deux périodes de soudure : celle de la fin de la saison sèche et celle de l'avant-récolte (p. 63). Le rôle des femmes est évidemment primordial dans la mise en œuvre de ces stratégies et elles sont les uniques responsables de la constitution de réserves de feuilles et autres produits « à sauce » qui peuvent atteindre près de 200 kg. Elles sont aussi aidées dans leur collecte par les jeunes filles et les hommes, surtout lorsqu'il s'agit de grimper dans les arbres et depuis qu'il faut aller de plus en plus loin en brousse, soit jusqu'à 4 ou 5 km, pour se procurer les végétaux recherchés. La valeur nutritive de ces produits sauvages est remarquable en raison des quantités considérables de vitamines, de protéines et de calories qu'elles contiennent. Pendant la période de soudure ils fournissent la majeure partie des provitamines A et des vitamines C, ainsi qu'une partie importante du calcium et des vitamines B2.

La préparation et la consommation du repas sont aussi bien sûr des actes sociaux définis par des règles qui varient quelque peu selon les ethnies, mais qui, dans les trois cas, accordent le rôle prépondérant au chef de concession, puis aux chefs de famille. La répartition sexuelle des rôles est aussi bien définie culturellement, l'homme étant responsable de la fourniture des céréales, la femme des ingrédients entrant dans la préparation de la sauce.

Cet ordre paysan stable dans le domaine des savoirs et des comportements économiques et sociaux est cependant remis en cause depuis 1967 avec la diminution progressive des ressources végétales attribuable d'une part à la sécheresse, d'autre part à la présence des fabricants de charbon de bois. Une série de photos aériennes prises sur une période de 55 ans à partir de 1923 montre que le couvert forestier de la zone étudiée a considérablement régressé. Par exemple, la couverture végétale des bas-fonds, qui se rapprochait de la forêt-galerie, s'est transformée en une strate arbustive. En conséquence, de nombreuses ressources alimentaires ont disparu ou sont en voie de disparaître si les modalités de gestion des bois ne sont pas modifiées. Bergeret en conclut que « la reproduction et la pérennité de ces ressources sont menacées » et que « dans la plupart des cas, c'est la quantité qui n'est plus suffisante pour fournir un apport significatif à la nourriture et autres besoins des paysans » (p. 121). Elle termine sa partie du volume en dénonçant les charbonniers responsables de la dévastation d'un espace avec lequel ils n'ont établi aucun lien d'interdépendance, puisqu'une fois les arbres détruits, « ils s'en vont ailleurs détruire une autre forêt » (p. 135).

Jesse Ribot prend la relève pour démontrer que cette pratique destructrice des terroirs villageois est favorisée par une politique forestière qui a failli, parce qu'elle privilégie indûment les citadins grands consommateurs de charbon de bois au détriment des paysans. Pourtant, les premiers constituent moins de 25% de la population du Sénégal. En 1985, l'utilisation de combustibles ligneux représentait 65% de la dépense énergétique totale du pays, mais elle atteignait 91% dans les zones urbaines et seulement 8% dans les zones rurales (p. 144). L'utilisation du charbon de bois pour la cuisine et autres fins domestiques est donc une pratique essentiellement urbaine dont les populations rurales assument en grande partie les coûts écologiques, économiques et sociaux.

La filière du charbon de bois est en fait dominée par une poignée de patrons qui, avec des « cadeaux » et des pressions politiques, obtiennent tout ce qu'ils veulent concernant les quotas d'abattage d'arbres et la fixation des prix. Ils peuvent ainsi arriver à produire 180 000 tonnes de charbon de bois par année, alors que le quota fixé par le plan s'établit à seulement 102 000 tonnes. En conséquence, la déforestation annuelle du pays est évaluée à 165 000 ha et à ce rythme, « la consommation de bois dépassera le taux de croissance des forêts » avant l'an 2000 (p. 145).

Outre les quotas qui sont toujours largement outrepassés, les autres dysfonctions de la politique forestière sénégalaise sont celles de la production hors saison et de la localisation des activités charbonnières. Dans le premier cas, la production en saison des pluies, contrevenant de fait à la réglementation mais quand même tolérée par les autorités, est cause d'une perte de matière ligneuse en raison de l'inefficacité de la combustion et de la détérioration des pistes villageoises par le passage des lourds camions chargés de 10 tonnes de charbon de bois. Dans le second, les choix des lieux ou « parcelles de coupe » par les fonctionnaires des Eaux et Forêts se font au détriment des populations villageoises, parce qu'ils empiètent le plus souvent sur leurs terroirs en diminuant la base de leurs ressources disponibles, comme l'a démontré précédemment Anne Bergeret. Contrairement à la situation passée, les chefs de villages ne sont même plus consultés à ce sujet et « les villageois assistent maintenant impuissants à la destruction de leurs forêts » (p. 169). Il s'ensuit de nombreux conflits entre villageois et charbonniers, dont certains ont dégénéré en violence. Cette absence de pouvoir des villageois dans la détermination de l'usage de leur forêt découle, selon Ribot, d'un « manque d'analyse sociale et environnementale » de la part des autorités gouvernementales. La solution de l'auteur pour modifier les effets négatifs des opérations charbonnières serait de fixer les lieux de coupe en fonction des caractéristiques écologiques de la forêt et des usages sociaux des paysans (p. 170). Autrement, les conséquences à long terme du saccage des forêts sénégalaises seront l'accroissement de l'exode rural, la rareté de produits forestiers importants comme le combustible et le bois d'œuvre et la perte des fonctions écologiques de la forêt. Étant donné que le gaz naturel ou l'électricité seront encore pour longtemps hors de portée de la grande majorité de la population du pays, le Sénégal a tout intérêt à établir une politique de gestion de ses forêts plus efficace.

Ce constat s'applique aussi bien et encore davantage aux autres pays du Sahel pour lesquels le bois joue un rôle encore plus important dans le bilan énergétique, soit pour environ 90% du total. Personnellement, j'ai été à même de vérifier l'importance de la déforestation pour la production de bois de chauffage et de charbon de bois lors d'un séjour au Mali et au Sénégal, il y a un peu plus d'un an. J'ai ainsi pu photographier les monticules de bois et de sacs de charbon que l'on retrouve tout au long de la route menant de Bamako à Sélingué, à 130 km de la capitale, et j'ai croisé dans la région du Siné Saloum les impressionnants chargements de charbon de bois se dirigeant vers la capitale. Mais nos analyses de représentants de pays riches et développés ont peu de prise sur la réalité des pays pauvres et sous-développés, qui n'ont guère le choix dans l'immédiat d'utiliser la seule ressource énergétique qui leur soit économiquement accessible, le bois et son sous-produit, le charbon de bois. Comment changer la situation et par où commencer, voilà le difficile défi qui s'offre aux dirigeants politiques de ces pays. La priorité devrait être accordée à une meilleure gestion des ressources forestières tenant compte à la fois des besoins des urbains et de ceux des paysans, comme le proposent les auteurs. Ribot énumère une série de recommandations générales en vue de modifier la politique actuelle d'exploitation forestière, qui touchent tant les rapports politiques, les marchés des combustibles, les rapports entre l'État et les communautés locales que l'analyse des conséquences environnementales de l'utilisation du charbon de bois et la participation de populations locales à la gestion du patrimoine forestier.

Il est à souhaiter que ces recommandations trouvent preneur au Sénégal et dans d'autres pays du Sahel où la couverture végétale, sans cesse menacée par les aléas climatiques et par les activités humaines et animales, doit être une préoccupation de tous les instants.

Paul Charest  
Département d'anthropologie  
Université Laval

---

Jean-François BAYARD : *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Librairie Fayard, coll. L'espace du politique, 1989, 439 p., notes, index.

### Le ventre et la politique Que faire d'un nouveau paradigme africaniste ?

Le début des années 90 en Afrique a été marqué par la résurgence des revendications populaires, sur fond d'épuisement des thèmes qui, aux plans discursif et idéologique, avaient tenu lieu, à la fois, de mode de contrôle social et de stratégie de développement. Ce contexte, qui est celui d'une aspiration transcontinentale à des espaces économique et public reconfigurés, autonomes et démocratiques, a été propice à la relance du questionnement théorique sur les problématiques africaines, comme cela apparaît dans une série de publications récentes<sup>1</sup> portant sur les rapports entre l'État et la société civile et sur la question du développement.

La récusation des « mythes post-coloniaux » sur lesquels se sont construits trente ans de reproduction sociale des élites constitue une des lignes de fond de cette littérature ; une manière pour des intellectuels de signifier — sur le mode de l'auto-flagellation ou de la figure de style (selon que l'on est Africain ou « seulement africaniste ») — la fin de l'ère des alibis, celle des « sanglots de l'homme noir », du « vendredisme »<sup>2</sup> ou du « paradigme du joug ». La récurrence de ces thèmes réactualise la portée de *L'État en Afrique* de J.F. Bayard, qui marque les débuts de cette mouvance et dont l'ambition explicite en 1989 est de répondre à « l'urgence » d'esquisser un paradigme qui « rende mieux compte des trajectoires » du politique en Afrique.

Au travers de l'impressionnante trame d'exemples et d'érudition tissée par Bayard, on trouve une idée centrale, celle de l'autochtonie des racines de l'État et de l'africanité des « schèmes de gouvernementalité » caractéristiques de ce qu'il appelle « la politique du ventre ». Il s'agit de reconnaître l'historicité de l'État en Afrique autrement que sous le mode résiduel de la résistance au changement, et de récuser les thèses lui déniaient toute autonomie (Amin, théories de la dépendance) ou le décrivant comme l'échec d'une greffe coloniale artificielle, organiquement coupée de la société civile (Chabal, Hydden...).

- 
1. Parmi celles-ci : J.F. Bayard, A. Mbembe et C. Toulabor, *Le politique par le bas. Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992 ; A. Kabou, *Et si l'Afrique refusait le Développement ?* Paris, L'Harmattan, 1991 ; M.C. Diop et M. Diouf, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala, 1990.
  2. Voir Kabou, *op. cit.*, 1991.